

Calendrier

Secrétariat de l'Union

Mardi 2 Décembre à 14h30

Commission Exécutive de l'Union

Jeudi 25 novembre à 14h30

Colloque travail et handicap

8 décembre 2021
Confédération FO

CESER IDF

séance plénière
8 décembre

Convention régionale ACTION LOGEMENT

26 novembre 2021
salons de l'aubrac paris

Convention nationale nationale ACTION LOGEMENT

14 décembre Issy les m

Conseil d'administration CTI Melun

1er décembre 2021

POLE EMPLOI IPR

3 décembre 2021

Inauguration

CPAM 94
17 décembre 2021

Conseil CPAM 94

20 décembre 2021

Formation syndicale CALENDRIER 2022
en ligne sur notre site

SITE INTERNET UD FO 94
www.fo94.fr

notre site a été remodelé et rafraîchi avec ses rubriques habituelles, communiqués, formation syndicale, documentations, publications, etc.....

VIE DE L'UNION- RAPPEL

L'assemblée générale annuelle des syndicats affiliés au **val de marne** afin de faire le point et échanger aura lieu le **jeudi 9 décembre 2021** à partir de 9h à la maison des syndicats de créteil-

La convocation a été postalisée ce jour en direction des structures syndicales sur la base des cotisations reversées en 2020 pour les délégués à même de représenter la dite structure et le cas échéant intervenir.

IL EST NECESSAIRE DE FAIRE RETOUR AU COUPON D'INSCRIPTION CAR LA CAPACITE DE LA SALLE EST LIMITEE AVEC LA CRISE SANITAIRE.

Les syndicats sont invités à prendre date et fixer leur délégation comme leur représentation avec leur délégué(e).

Concernant les **Sections Syndicales**, celles-ci sont invitées à se mettre en rapport avec leur syndicat afin de participer et à assister avec leur responsable départemental ou local.

Les **Délégués du Privé** pourront **utiliser et déposer de leurs heures de délégation** (prévoir toute la journée), les **Délégués de la Fonction Publique**, au moyen **d'Autorisations Spéciales d'Absences** planifiées par leur Syndicat.

Cotisations 2022 - 3.70 euros quote part interpro

Le dernier Comité Confédéral National de novembre a encore pour la troisième année consécutive gelé le taux des cotisations 2022, la carte confédérale reste inchangée soit 6.25 €uros (0.25€ afoc et 6€ confédération) en direction des fédérations, tout comme la part du timbre confédéral soit 1.33 euros (0.09€ afoc et 1.24€ confédération).

Vu l'affaiblissement des subventions publiques, la Commission Exécutive de l'Union du VAL DE MARNE en sept et octobre dernier avait fixé un plafond max du taux interprofessionnel, ce dernier est porté à 3.70 au niveau régional soit 2.37 euros la part ud

soit une quote part interpro 2022 de 3.70 euros.

Il est rappelé également que par décision de la CE de l'Union du 11/9/2019, la prise en compte des commandes de timbres de l'année N+1 sera effective du moment où la structure syndicale a réglé un acompte de l'année N d'au moins à 75 à 50%. Chaque situation difficile sera examinée au cas par cas.

Par ailleurs les versements réguliers sont toujours les bienvenus au fonctionnement de la confédération comme de l'Union départementale.

DATE A RETENIR

25ème CONGRES CONFEDERAL

Rouen 30 mai au 3 juin 2022

ouverture des travaux lundi 30 mai 10h :
installation du Congrès





**UNION DEPARTEMENTALE
Force Ouvrière du VAL DE MARNE**

11/13 rue des archives 94010 Créteil cedex

01 49 80 94 94 – fax 01 49 80 68 80

www.fo94.fr - e mail fo94@wanadoo.fr

**SOUTIEN avec nos syndicats FO APHP ce 1er Décembre
solidaires des personnels de santé de l'APHP**

Depuis plus de 20 mois, le gouvernement et le patronat utilisent la crise pour accélérer la remise en cause des conquêtes sociales, du droit du travail, des conventions collectives, des libertés individuelles et collectives, provoquant un accroissement des inégalités, de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

Après le "*quoi qu'il en coûte*" et les aides financières allouées aux entreprises, 240 milliards d'euros mobilisés depuis mars 2020 pour le Ministre de l'Economie, les syndicats expriment leurs fortes inquiétudes à ce que sonne le glas des salariés à payer le coût de la crise COVID au travers de politiques d'austérité, de réorganisations, de contraintes sur les services publics.

Nos étudiants sont directement impactés et frappés de la disparition et raréfaction des jobs qui leur permettaient de subvenir à leurs études universitaires, à défaut d'un véritable statut d'étudiant.

De notre système de santé, la pandémie a montré **l'insuffisance sanitaire de notre hôpital** comme de notre système de soins. Le "*séjour de la santé*" avait promis la création et le financement de 15000 postes et on est loin du compte à ce jour, avec quelques 1800 lits fermés ou supprimés en 15 mois entre janv2020 et mars2021, rapprochés aux 103 000 lits disparus entre 1993 et 2018 avec l'adaptation des hospitalisations en ambulatoire et une volonté de faire des économies liées aux différentes réformes Touraine, Bachelot, HPST...

On déplore un hôpital public dégradé, des personnels démotivés ou démissionnaires, des conditions de travail difficiles et pesantes sur la santé morale des soignants, des choix et reports d'hospitalisation...

L'hôpital doit répondre à tous besoins d'accès aux soins tout en préservant la qualité des soins en tout point du territoire.

C'est aussi le cas avec les personnels de l'assistance publique-hôpitaux de Paris où beaucoup d'établissements manquent de personnel, voire comme au **CHU Kremlin Bicêtre** le défaut d'internes menaçait les urgences, à **Charles Foix** Limeil Brévannes le manque de personnel

De toujours les syndicats locaux soulignant à cet égard les fermetures de lits et de services, dénoncent le manque de moyens et effectifs dans les hôpitaux et service de santé.

La crise sanitaire doit engendrer la **mise en oeuvre de tous les moyens indispensables** à protéger la santé de la population comme des salariés dont fait partie aujourd'hui la vaccination à laquelle chacun doit pouvoir accéder librement sans contrainte du "passe sanitaire".

Par ailleurs on ne saurait en effet opposer ou discriminer "vaccinés" et "non vaccinés", comme la stigmatisation des soignants avec une vaccination obligatoire et d'éventuelles sanctions de suspension de contrat et de salaire.

La prévention sanitaire ne saurait être répressive mais convaincre à la nécessité de se faire vacciner avec la levée des brevets et un accès libre à tout pays riche ou pauvre au plan mondial.

C'est pourquoi l'Union Départementale FO 94 soutient pleinement l'action décidée par le syndicat FO APHP ce 1er décembre en appelant les personnels à se rassembler et à manifester au Ministère de la Santé à 10h pour exiger :

réouverture de tous les lits et de tous les services,

embauche de 10 000 postes,

réintégration avec salaire de tous les collègues suspendus, aucune sanction à leur égard.

Créteil le 19 novembre 2021

SOUTENIR LES REVENDICATIONS ET LES MOBILISATIONS

Retraités toujours mobilisés et déterminés dans la solidarité intergénérationnelle

Les retraités ont manifesté pour leur pouvoir d'achat le 1^{er} octobre dernier, lors d'une nouvelle journée nationale d'actions, à l'appel de neuf organisations dont l'UCR-FO (Groupe des 9 : UCR FO, UCR CGT, UNIRS-Solidaires, UNIR-CFE-CGC, CFTC, FSU, FGR FP, LSR, l'UNRPA).

Paris a connu un rassemblement devant le ministère des finances (Bercy). Les retraités UCR -FORCE OUVRIERE étaient également présents aussi aux côtés des salariés lors de la journée de mobilisation interprofessionnelle du 5 octobre, réussie avec la manifestation parisienne de République à Chaussée d'Antin.

Réuni le 14 octobre pour donner suite à leurs actions, le groupe des 9 a décidé d'une **manifestation nationale à Paris prévue le 2 décembre 2021 à 13h30** :

POUR la hausse de leur pouvoir d'achat, pour défendre la protection sociale mais aussi CONTRE l'abandon de la loi sur l'autonomie ou encore les suppressions de lits qui se poursuivent dans les hôpitaux.

Depuis la mobilisation du 31 mars dernier, les choses n'ont hélas pas évolué en matière de pouvoir d'achat pour les retraités (17 millions de personnes). Ainsi, un million d'entre eux affichent un niveau de vie sous le seuil de pauvreté. La revendication d'une hausse de ce pouvoir d'achat reste donc pour le moins d'actualité.

Les retraités sont mobilisés aussi pour le financement de l'autonomie. Après avoir évoqué la mise en place d'une loi sur le grand âge, le gouvernement a annoncé début septembre l'abandon du projet, une décision scandaleuse pour les organisations syndicales. Nous exigeons plus que jamais une loi prenant en compte l'autonomie. Depuis l'origine du projet, FO milite pour que la perte d'autonomie soit considérée comme un risque à part entière donc que celui-ci relève de la branche maladie de la sécurité sociale et non d'une cinquième branche de sécurité sociale.

Soignants et hôpital public toujours en souffrance, nous devons protéger et défendre les services publics

Avec 100 000 suppressions de lits dans les hôpitaux en dix ans et cela continue, la **situation de l'hôpital public** est plus que préoccupante. Nous devons tous être solidaires face aux réformes -retraites, assurance chômage...

Ces préoccupations rejoignent tout un chacun, celles des actifs et celles des retraités,

C'est pourquoi **l'Union Départementale FO 94** soutient toutes les actions engagées par les syndicats FO,

- **AP HP ce 1er décembre dont nos deux CHU Kremlin-bicêtre et H.Mondor Créteil** pour exiger la réouverture de tous les lits et de tous les services, l'embauche de 10 000 postes et la réintégration avec salaire de tous les collègues suspendus, aucune sanction à leur égard. ,
- **l'UDR-FO 94 et l'UCR-FO le 2 décembre** pour leur pouvoir d'achat et les services publics dont l'hôpital,
- **le 4 décembre pour la défense de l'hôpital de proximité** initiée en Mayenne avec un rassemblement à Paris.
- et celles à venir dans la sécurité sociale, les transports, etc...

Pour FO 94, il ne s'agit pas de les opposer l'une à l'autre, mais de les soutenir dans leurs revendications, Ce combat concerne tous, actifs et retraités, conforme à la dernière résolution du Comité Confédéral National des 3 et 4 nov dernier.

"L'hôpital public est au bord du précipice et c'est là le résultat des politiques menées par les gouvernements depuis plus de 20 ans maintenant. La suppression de 5 700 lits, en pleine épidémie, a accentué cet aspect. Faute de soignants, de nombreux lits ou services sont en situation de fermeture administrative (5 à 20 % dans les grands hôpitaux). avec "Ma santé 2022", de nombreux hôpitaux de proximité sont menacés de disparaître, mobilisant nos syndicats et au-delà, la population. Le CCN soutient ses différentes structures (Fédérations, Unions départementales, syndicats de base) engagées dans la préservation des hôpitaux de proximité (hôpital de Mayenne avec l'initiative de se rassembler au ministère le 4 décembre, Ambert, APHP et Bichat, Beaujon, Château du Loir, Luçon, Hôpital des armées Desgenettes à Lyon). Le CCN considère qu'il est urgent de rompre avec la logique financière du plan « Ma santé 2022 et de créer, sans attendre, les lits et postes nécessaires au bon fonctionnement de l'hôpital public."

Alors **"en avant les revendications"** comme M BLONDEL aimait le clamer, **en avant aussi les mobilisations** !

Créteil le 19 novembre 2021

Vous travaillez ou habitez en Val de marne ou région parisienne

- vous êtes salarié en CDD ou cdi,
- vous êtes fonctionnaire d'Etat, territorial ou hospitalier,
- Vous terminez un contrat à durée déterminée,
- Vous êtes stagiaire, apprenti,
- Votre entreprise se restructure,
- Vous êtes dans l'incertitude,
- Vous craignez d'être licencié(e),
- Vous êtes demandeur d'emploi,

Sans compter les difficultés à se loger, les longs et pénibles déplacements quotidiens pour aller travailler.



est à votre disposition

vous renseigne, conseille et défends vos droits...

- ◆ Contrat de travail, Santé,
- ◆ Retraites, Mutualité,
- ◆ Conditions de travail, Aide juridique,
- ◆ Assurance chômage, Congés,
- ◆ Formation professionnelle, Apprentissage.

Permanences consommateurs

Vous avez un litige avec votre propriétaire ?
Un de vos achats se révèle défectueux ? La livraison ou commande attendue n'arrive pas, votre abonnement téléphonique ou service bancaire fait défaut..
Notre Association Consommateurs (AFOC94) reconnue et agréée, étudiera avec vous, les meilleurs moyens de défense.
tel 01 43 99 15 15 mail afoc94@orange.fr

Permanences syndicales

Vous désirez avec des collègues de travail, construire une section d'entreprise, préparer les élections des Délégués ?
Les militants F.O. vous expliqueront vos droits, la législation en vigueur, et prépareront avec vous, les démarches nécessaires.
Ils vous donneront le matériel d'information dont vous aurez besoin pour réussir.

Permanences juridiques

Votre employeur n'a pas respecté le droit du travail ?
Vous êtes victime d'une injustice ?
Nos conseillers prud'hommes, salariés comme vous, élus par vous, spécialisés dans le droit du travail, examineront avec vous les recours possibles.

Prendre RDV avec notre défenseur syndical

Selon la nature du dossier, syndiqué ou non syndiqué FO, notre service juridique peut vous aider et vous conseiller, voire vous assister aux Prudhommes jusqu'à la Cour d'Appel.

RDV du LUNDI AU VENDREDI 9H30/12H30 & 14H/18H15 bx 744

tel 01 49 80 68 75 ligne directe ou 01 49 80 94 94 std

et mail service-juridique.fo94@orange.fr

Vous êtes convoqué à un entretien préalable de licenciement, le conseiller du salarié ci-dessous peut vous assister et vous accompagner à l'entretien du moment où il n'y a pas de représentant du personnel élu au CSE.

NOM	PRENOM	QUALITE	TEL
BESSAD	Belkacem	cadre logistique	06 03 27 31 33
DELAVEREAU (mme)	Dominique	employée de banque	06 79 91 35 32
FAUQUET	Bruno	commerce	06 70 55 75 05
KOUJAYAN (mme)	Edith	technicienne travaux publics	06 10 12 84 68
LAVIOLETTE	Roger	commerce	06 67 19 27 99
MJAHED	Ludovic	insertion professionnelle	06 99 61 05 51
OBADIA (mme)	Sandrine	conseillère Pôle Emploi	06 88 26 68 11
OTMANE	Jugurtha	agent de maîtrise sécurité	06 20 94 11 80
SALLET (mme)	Jeanne-Marie	responsable sces généraux	06 37 65 66 18
ZINSOU	John	cadre informatique ingénierie	06 79 39 92 95
PTCHELINSEFF (mme)	Anne sophie	banques	06 21 89 82 82
EL HAMZAOU	Younes	agent de sécurité	06 34 09 90 32
MOURJANE	Mohamed	agent de maîtrise sécurité	06 68 86 90 70

Force Ouvrière, un syndicalisme libre et indépendant